

Choix n°1 : Composition

Nationalismes et indépendances de 1945 à la fin des années soixante

Vous étudierez brièvement les origines de ces nationalismes face aux dominations coloniales et comparerez à l'aide de quelques exemples les différentes voies d'accès à l'indépendance

Chronologie indicative

1944 Conférences de Brazzaville
1945 17 août Sukarno proclame l'indépendance de l'Indonésie
2 septembre Hô Chi Minh proclame l'indépendance du Viet-nam
1946 Guerre d'Indochine
L'Union française remplace l'Empire français
1947 15 août Indépendance de l'Inde et du Pakistan

1949 Indépendance effective de l'Indonésie
1951 Indépendance de la Libye
1954 juillet Accords de Genève
1er novembre Début de l'insurrection algérienne
1955 24 avril Fin de la conférence de Bandoeng
Indépendance du Maroc et de la Tunisie
1958 septembre Création de la Communauté française
1962 Indépendance de l'Algérie

Choix n°2 : Etude d'un ensemble documentaire

Quelles sont les caractéristiques et le contexte de la décolonisation de l'Union française ?

Document 1

Propos de Roosevelt à son fils (22 janvier 1943)

- Il [de Gaulle] a parlé aussi des colonies françaises, n'est-ce pas ? dis-je...
- C'est exact, il m'a laissé entendre tout à fait clairement qu'il compte voir les Alliés remettre sous le contrôle de la France toutes les colonies aussitôt après leur libération.

Or, vois-tu, outre le fait que les Alliés devront maintenir le contrôle militaire dans les colonies françaises du Nord de l'Afrique pendant des mois, sinon pendant des années, je ne suis pas sûr du tout, en mon for intérieur, que nous devrions bien, en général, jamais rendre ces colonies à la France sans avoir obtenu au préalable une sorte de garantie d'engagement pour chaque colonie en particulier, précisant ce qu'elle compterait faire au sujet de l'administration de chacune d'elles.

- Vraiment, papa, il y a là quelque chose que je ne comprends pas très bien. Je sais que la question des colonies est importante, mais après tout elles appartiennent à la France. Comment pouvons-nous parler de ne pas lui rendre ?
Il me regarda et dit :

- Qu'est-ce à dire qu'elles appartiennent à la France ? En vertu de quoi le Maroc, peuplé de Marocains, appartient-il à la France ? Ou bien encore considérons l'Indochine. Cette colonie est maintenant au pouvoir du Japon. Pourquoi le Japon était-il si sûr de conquérir ce pays ? Les indigènes y étaient si opprimés qu'ils se disaient : "Tout vaut mieux que de vivre sous le régime colonial français." Un pays peut-il appartenir à la France ? En vertu de quelle logique, de quelle coutume et de quelle loi historique ?

- Oui, mais...

- Je parle d'une autre guerre, Elliott, s'écria mon père, la voix soudain coupante. Je parle de ce qui va arriver à notre monde si, après cette guerre, nous permettons que des millions de gens retombent dans ce même demi-esclavage. [...]

- Ne crois pas un seul instant, Elliott, que des Américains seraient en train de mourir ce soir dans le Pacifique, s'il n'y avait pas la cupidité à courte vue des Français, des Anglais et des Hollandais. Devons-nous leur permettre de tout recommencer ?

- Les Nations Unies, une fois organisées, ne pourraient-elles pas s'occuper de ces colonies ? Celles-ci seraient placées sous mandat ou en tutelle pendant un certain nombre d'années.

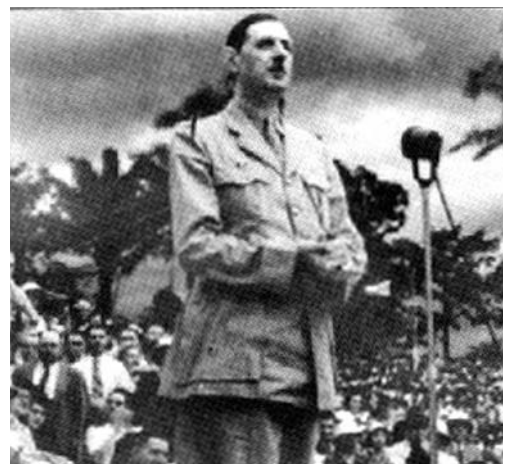
- Encore un mot, Elliott [...] : quand nous aurons gagné la guerre, je travaillerai de toutes mes forces pour que les États-Unis ne soient amenés à accepter aucun plan susceptible de favoriser les ambitions impérialistes de la France, ou d'aider, d'encourager les ambitions de l'Empire anglais.»

Tiré de Elliot Roosevelt, «*Mon père m'a dit*», trad. fr., Paris, Flammarion, 1947

Document 2

Le 30 janvier 1944, le général de Gaulle prononce le discours d'ouverture de la conférence de Brazzaville (extrait).

« [...] En Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi. Tel est le but vers lequel nous avons à nous diriger. Nous ne nous dissimulons pas la longueur des étapes. Vous avez Messieurs les Gouverneurs généraux et Gouverneurs, les pieds assez bien enfoncés dans la terre d'Afrique pour ne jamais perdre le sens de ce qui y est réalisable et, par conséquent, pratique. Au demeurant, il appartient à la nation française et il n'appartient qu'à elle, de procéder, le moment venu, aux réformes impériales de structure qu'elle décidera dans sa souveraineté . [...] »



Document 3

Proclamation du FLN, 1 novembre 1954 (extraits)

[...] Nous considérons avant tout qu'après des décades de lutte, le mouvement national a atteint sa phase de réalisation. [...]

Pour préciser, nous retraçons ci-après, les grandes lignes de notre programme politique :

But : L'Indépendance nationale par :

1) La restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.

2) Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession.

Objectifs intérieurs :

1) Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, cause de notre régression actuelle.

2) Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs :

- Internationalisation du problème algérien.

- Dans le cadre de la charte des Nations Unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes nations qui appuieraient notre action libératrice.

Moyens de lutte :

Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but. [...]

Document 4

Affichette de contre propagande de l'armée française en Algérie



Document 4

Retour de Bourguiba à Tunis en juin 1955.



Questions

1. Comment la colonisation est-elle perçue dans ce témoignage ? En quoi est-il important ? (Doc.1)
2. Quelles sont les projets qui sont présentés ? Sont-ils compatibles avec la vision précédente ? (Doc.2)
3. Quelles sont les caractéristiques de ce mouvement ? Comment le relier aux projets précédents ? (Doc. 2 & 3)
4. Quelles ont été les réponses de la France aux mouvements de décolonisation ? En Tunisie, en Algérie. (Docs. 4 & 5)

Synthèse

A l'aide des documents et de vos connaissances, présentez les principales caractéristiques et le contexte de la décolonisation de l'Union française

Appellation d'origine contrôlée - réalisé et mis en page dans une zone où l'ADSL est encore inconnu !

Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique